

cuillerée à café deux ou trois fois par jour; on combat ainsi une disposition générale qui entrave la marche de l'éruption et qui concourt à sa durée.

Comme agents de la médication altérante, les préparations alcalines, et en particulier le bicarbonate de soude, le lactate et le benzoate de soude, la magnésie, l'eau de chaux, sont assez fréquemment employées dans le traitement de l'eczéma. Bielt, Cazenave, Devergie, ont surtout conseillé la médication alcaline dans le lichen; Bazin a cherché à en préciser davantage l'indication, en faisant de cette médication une sorte de spécifique contre les affections cutanées qu'il considère comme de nature arthritique. Sans adopter les opinions théoriques de Bazin, je reconnais que les alcalins et surtout que le bicarbonate de soude sont souvent utiles dans le traitement de certains cas d'eczéma, dans les formes sèches, lichénoïdes ou squameuses, et même dans l'eczéma vésiculeux avec sécrétion, mais lorsque le suintement et les phénomènes locaux inflammatoires diminuent d'intensité. Chez les gouteux, chez les individus nerveux, gastralgiques ou dyspeptiques, les alcalins sont également indiqués; ils modifient heureusement et l'eczéma et l'état des voies digestives. Chez les gouteux qui transpirent facilement, il arrive souvent que l'eczéma se développe dans les parties qui sont le siège d'une transpiration abondante, et cette sueur paraît être pour quelque chose dans la cause et dans la prolongation de l'éruption; en modifiant soit la quantité, soit la qualité de la transpiration, les alcalins peuvent être utiles et on les a employés souvent avec succès dans les eczémata des aisselles, des aines, des parties génitales et de l'anus. La médication alcaline est contre-indiquée chez les individus lymphatiques, scrofuleux ou très affaiblis.

Mais dans le traitement de l'eczéma, le médicament par excellence, c'est l'arsenic; on peut en attendre les

effets les plus heureux, à la condition de l'administrer à propos. Les préparations arsenicales, en effet, ne conviennent jamais dans l'eczéma, tant qu'il existe des phénomènes d'inflammation locale; elles auraient un effet nuisible en agissant sur la peau comme des irritants, et elles pourraient déterminer des poussées aiguës. Elles rendent, au contraire, des services incontestables dans les eczémata qui ont perdu toute acuité, qui sont arrivés à la troisième période, à la période de siccité, et qui sont caractérisés principalement par un état lichénoïde ou par la production incessante de squames ou de croûtes sèches. Avec cette condition de période, l'arsenic peut trouver son emploi dans toutes les formes de l'eczéma et chez tous les malades indifféremment. Chez les scrofuleux, il aide souvent l'action de la médication reconstituante; chez les individus nerveux ou gouteux, chez ceux que Bazin appelle arthritiques, il est également indiqué, et j'en ai très souvent obtenu de très bons effets pour obtenir une guérison complète en l'administrant, soit d'emblée, soit après les alcalins.

Il existe plusieurs préparations d'arsenic: la solution de Fowler (arsénite de potasse), à la dose de 4 à 25 gouttes, la solution de Pearson (arséniate de soude), à la dose de 10 à 40 gouttes, sont fréquemment employées; on donne également l'acide arsénieux en solution ou en pilules à la dose de 2 à 10 milligrammes par jour. Je préfère, comme plus commode, une solution d'arséniate de soude, dosée de manière qu'une cuillerée à bouche contienne 5 milligrammes du médicament; j'en prescris une cuillerée par jour; j'en porte la dose jusqu'à deux ou trois cuillerées (10 et 15 milligrammes); et cette préparation, très facile à prendre et à graduer, est généralement très bien supportée par les voies digestives. J'emploie aussi quelquefois l'arséniate de fer, principalement chez les individus lymphatiques, et je l'associe fréquem-



ment avec les amers et avec l'huile de foie de morue. Ce médicament est surtout indiqué dans les impétigos chroniques; insoluble dans l'eau, l'arséniat de fer est administré en pilules à la dose de 2 à 10 centigrammes par jour; un moyen facile de le doser est de le mêler avec de la conserve de rose et de diviser la masse en pilules contenant chacune un centigramme d'arséniat.

Les préparations arsenicales doivent être continuées longtemps. Dans sa dernière période, en effet, l'eczéma persiste souvent pendant plusieurs semaines et même pendant plusieurs mois, sous forme de squames fines et peu étendues; pour assurer la guérison et pour empêcher des recrudescences de la maladie, il est bon de prescrire aux malades de continuer l'arsenic; dans le cas où le médicament doit être pris pendant plusieurs mois, on doit en interrompre momentanément l'usage de temps en temps, pendant dix ou quinze jours, pour empêcher son action irritante sur l'estomac et surtout pour empêcher l'accumulation de l'arsenic, qui peut se faire à la longue dans les viscères.

Dans le traitement de l'eczéma, comme pour toutes les autres maladies de la peau, on a fait pendant longtemps usage du soufre, qu'on regardait comme une sorte de spécifique contre les maladies cutanées de toute nature. Ce médicament est nuisible dans les deux premières périodes de l'eczéma, et son indication est même assez bornée dans la dernière période. C'est principalement dans la forme sèche pityriasiqne que le soufre peut avoir quelque avantage, soit que cette forme ait été précédée d'une éruption véritablement eczémateuse, soit qu'elle ait toujours été caractérisée par des squames. Dans ces formes sèches, on peut souvent, avec avantage, avoir recours successivement aux arsenicaux et aux sulfureux. Le soufre convient encore souvent chez les malades atteints de catarrhe bronchique coïncidant ou alternant avec des eczé-

mas. Chez les sujets lymphatiques, ces préparations sulfureuses sont également avantageuses lorsque l'état général a déjà été modifié par les amers et les reconstituants.

Le soufre est prescrit sous forme de poudre (soufre sublimé), à la dose de 50 centigrammes à 2 grammes, de pastilles, au nombre de six à huit par jour, de sirop sulfureux à la dose de deux ou quatre cuillerées à bouche par jour (sirop sulfureux de Crosnier), ou d'eaux minérales naturelles, dont le malade prend un ou deux verres par jour. Les eaux minérales les plus employées sont celles d'Enghien, de Labassère, d'Eaux-Bonnes, de Caunterets et de Saint-Honoré.

On a encore conseillé, dans le traitement de l'eczéma, une foule de médicaments, ordinairement composés, vantés et vendus par les charlatans et par les pharmaciens, et dont quelques médecins ont le tort de conseiller l'usage sans savoir le plus souvent quelle est la composition du remède qu'ils prescrivent. Ces sirops, ces tisanes, ces élixirs, donnés dans un but dépuratif imaginaire, contiennent le plus souvent des préparations de salsepareille, de sassafras ou de gayac, auxquelles sont associés de l'iodure de potassium ou du mercure. On doit savoir que ces deux dernières substances sont nuisibles dans l'eczéma, et, quant aux autres préparations plus ou moins secrètes dont nous parlions tout à l'heure, elles sont ordinairement excitantes, et, si elles ont opéré quelques guérisons, elles amènent le plus souvent des recrudescences aiguës qui prolongent la durée de l'éruption.

L'action des différents remèdes que je viens d'indiquer suffit souvent pour effectuer la guérison de l'eczéma; quelquefois cependant, pour accélérer la terminaison, on peut leur associer quelques moyens topiques. En premier lieu se trouvent les bains, utiles à toutes les périodes de l'eczéma; les plus favorables sont les bains émollients de son ou d'amidon ou de gélatine; quelque-



fois, vers la fin de la maladie, alors que toute trace d'inflammation locale a disparu, on peut conseiller avec avantage des bains rendus alcalins par l'addition de 100 à 200 grammes de sous-carbonate de soude, ou même, en cas de pityriasis très chronique, des bains sulfureux préparés avec 60 à 125 grammes de sulfure de sodium ou de potassium; chez les scrofuleux et chez les sujets lymphatiques, ces bains sulfureux associés aux sulfureux à l'intérieur ou aux médicaments reconstituants sont indiqués à la fin des eczémas à forme impétigineuse. Dans quelques cas d'eczémas rebelles, on a conseillé encore des bains de sublimé, préparés en ajoutant à un bain 10 à 15 grammes de sublimé dissous dans la quantité suffisante d'alcool pour les dissoudre. Ces bains ont quelquefois réussi, mais l'indication de leur emploi ne peut être méthodiquement formulée.

Les lotions sont peu utiles; quelquefois cependant, pour faire tomber les squames et pour diminuer la sécrétion épidermique, on peut laver les parties malades avec une infusion de mélilot, avec de la teinture de benjoin largement étendue d'eau, avec de l'eau blanche légère, avec une solution très étendue de sublimé ou d'acide phénique, avec une solution alcaline, ou même avec de l'eau sulfureuse très peu chargée. Comme je l'ai déjà dit, ces lotions ont souvent pour effet de calmer les démangeaisons, quelquefois encore très vives dans la troisième période de l'eczéma.

J'ai déjà indiqué que, dans le début de l'eczéma et dans la période de sécrétion, les pommades étaient le plus souvent nuisibles; à la fin de la maladie, et surtout dans la forme squameuse pityriasiqne, elles peuvent avoir quelquefois une certaine efficacité pour hâter la guérison. Il faut savoir cependant que certaines personnes ne peuvent supporter le contact d'un corps gras, sans que la peau s'enflamme immédiatement; chez ces

malades, il y a une contre-indication formelle à l'emploi de toute pommade.

L'excipient des pommades employées dans le traitement de l'eczéma est ordinairement constitué par de l'axonge; je dois cependant prévenir que cette substance se rancit promptement et devient alors irritante; il en est de même de la glycérine de mauvaise qualité; on doit également l'éviter et on doit préférer, pour composer les pommades, le cérat frais ou le cold-cream, la moelle de bœuf, la graisse de veau, l'onguent rosat, ou même le suif épuré et surtout la vaseline. Quant à la partie active des pommades à employer contre l'eczéma, on la trouve surtout dans les sels mercuriels, dans l'oxyde rouge, dans le calomel, dans le sublimé, dans le nitrate de mercure. Ces substances entrent dans la plupart des pommades vendues pour le traitement de l'eczéma et dont la composition est tenue secrète. Pour obtenir de ces pommades un effet favorable et pour éviter la recrudescence aiguë qu'on peut toujours craindre de leur application, on doit employer les sels mercuriels à faible dose: le calomel à la dose de 20 à 30 centigrammes pour 30 grammes d'excipient, l'oxyde rouge, le sublimé et le nitrate à la dose de 5 à 10 centigrammes pour la même quantité d'excipient. Je me suis servi très souvent avec avantage d'une pommade contenant pour 30 grammes de cold-cream ou d'onguent rosat de 2 à 4 grammes d'onguent citrin bien lavé et de 20 à 50 centigrammes de camphre.

Après les pommades mercurielles, on doit mentionner celles qui contiennent du goudron ou de l'huile de cade (goudron ou huile de cade, de 1 à 4 grammes pour 30 grammes d'excipient); Bazin les employait fréquemment à la fin de la seconde et dans la troisième période de l'eczéma; Hébra s'en servait également; pour ma part, j'avoue que je crains leur emploi; je m'en suis rarement bien trouvé, et je ne vois leur indication que dans des



pityriasis rebelles et particulièrement dans les pityriasis anciens et habituels du cuir chevelu. Je dirai la même chose des pommades sulfureuses ; excepté pour les pityriasis de la tête, elles sont rarement utiles dans le traitement de l'eczéma ; quand on les prescrit, on doit employer, pour incorporer à l'excipient, une dose de soufre plus faible que celle qui est indiquée dans la plupart des formulaires ; je ne prescris jamais plus d'un trentième de soufre et souvent même j'abaisse la dose jusqu'à un soixantième. Pour la confection des pommades, on a employé encore quelques sels de cuivre ou de fer, le tanin, l'iodure de soufre ; mais ces préparations sont moins usitées et agissent moins sûrement que les pommades mercurielles ; leur indication est d'ailleurs à peu près la même. Je regarde comme bonnes, alors même que les phénomènes inflammatoires ne sont pas complètement dissipés, des onctions sur les parties malades avec de la vaseline additionnée d'un dixième ou d'un quinzième d'oxyde de zinc.

Pour favoriser la guérison de l'eczéma, surtout lorsque la maladie siègeait à la tête ou à la face, on a eu longtemps l'habitude de placer et d'entretenir au bras ou à la cuisse des malades un vésicatoire ou un cautère ; cette pratique, empruntée aux idées surannées d'un humanisme grossier, a été complètement abandonnée, Bielt et ses élèves ayant surabondamment démontré, par de nombreuses observations, qu'un vésicatoire, placé au bras ou ailleurs, ne remplaçait en rien la maladie qu'on voulait faire disparaître, et qu'on créait ainsi, pour le malade, une plaie de plus, laquelle même devenait souvent le point de départ d'une nouvelle éruption eczémateuse, développée d'abord autour de l'exutoire, puis pouvant de là s'étendre indéfiniment. Je ne m'élève certainement pas contre ces propositions si sages et si conformes à l'observation journalière ; mais, ainsi que je l'ai déjà dit à

propos du traitement général des affections dartreuses, je crois qu'on a été un peu loin en proscrivant d'une manière absolue les exutoires chez les eczémateux ; j'en ai retiré plusieurs fois de bons effets dans quelques cas particuliers, ce sont ceux qui se rapportent à ces balancements qui s'établissent quelquefois, entre une manifestation eczémateuse et une affection non cutanée, bronchite, asthme, gastralgie ou toute autre maladie. Dans ces circonstances, j'ai pour habitude, au moment où l'éruption s'efface, d'appliquer au bras un vésicatoire que je cherche à entretenir plusieurs mois, souvent même indéfiniment ; et j'ai vu souvent, sous l'influence de cette lésion artificielle de la peau, s'amoinrir et même disparaître les symptômes de la maladie interne. Je recommande aux praticiens cette indication formelle d'un exutoire.

Parmi les moyens désignés communément contre l'eczéma, on doit faire une large part aux eaux minérales ; non pas que cette médication soit indispensable, toutes les formes d'eczémas peuvent guérir sans les eaux ; mais, pour le traitement des maladies comme pour beaucoup d'autres choses moins sérieuses, la mode a une influence réelle et, parmi les malades de la classe aisée, les eaux minérales passent pour un des meilleurs moyens susceptibles d'amener et d'assurer la cure de l'eczéma. D'une manière absolue, je dirai, d'après mon observation, que je crois que les eaux doivent être considérées plutôt comme un complément de traitement, et qu'elles consolident la guérison plutôt qu'elles ne l'effectuent. Il ne faut donc envoyer prendre les eaux que les malades atteints d'eczéma dont l'affection a perdu toute acuité et qui se prolonge au delà du terme habituel. La chronicité bien établie, la résistance aux moyens de traitements ordinaires ou bien les récidives rapprochées, voilà les indications bien formelles de la médication par les eaux



minérales. Quant au choix de la source vers laquelle on dirigera le malade, la période à laquelle l'éruption est parvenue, la forme qu'elle revêt et l'état général du sujet devront être soigneusement consultés.

On doit se rappeler que les eaux minérales ne conviennent pas à la première période de l'eczéma, ni même au début de la seconde, à moins qu'il ne s'agisse de quelques eaux laxatives, telles que celles de Niederbronn, de Hombourg, de Kissingen et de Marienbad, et encore ces eaux ne doivent être prises qu'en boisson, les bains salins ayant à ce degré de la maladie une action trop irritante. Mais, comme ces eaux ne perdent pas leur vertu par le transport, on peut les administrer à domicile, et il est inutile d'aller les prendre à la source.

Pendant la seconde période, les eaux autres que celles que je viens d'indiquer sont ordinairement nuisibles; cependant, lorsque la période de sécrétion continue trop longtemps, lorsque des croûtes se renouvellent incessamment par des poussées non interrompues ou très rapprochées, on peut chercher à accélérer la guérison à l'aide des eaux minérales; mais il faut alors se méfier des eaux trop chargées de sels ou de soufre, ainsi que des eaux trop chaudes; elles augmenteraient infailliblement l'intensité, l'étendue et la durée de l'affection. C'est ce que nous voyons arriver si fréquemment aux malades qu'on envoie imprudemment et prématurément à Enghien, à Barèges, à Bagnères-de-Luchon et à Aix-la-Chapelle, alors que la maladie n'a pas encore perdu tous ses caractères inflammatoires. A la période que je viens d'indiquer, les eaux qu'on doit placer en première ligne sont surtout celles de Saint-Gervais en Savoie : d'une température peu élevée, diurétiques, diaphorétiques, légèrement laxatives, et contenant une très légère proportion de soufre, ces eaux conviennent parfaitement dans les eczemas affectant depuis quelques mois la marche

chronique, sans être arrivées à la période de siccité complète; elles sont d'ailleurs également utiles lorsque l'eczéma est parvenu à la dernière période et lorsqu'il affecte la forme squameuse ou lichénoïde; chez les individus nerveux, gastralgiques, j'ai eu bien souvent à me louer de l'effet de ces eaux pour déterminer et pour consolider la guérison. Dans ces mêmes conditions, à côté des eaux de Saint-Gervais, mais après elles, je mentionnerai les eaux sulfureuses qui s'altèrent rapidement et qui acquièrent ainsi des propriétés sédatives, telles que celles de Mollitg et de Saint-Sauveur; les eaux de Schlungenbad, de Nérès, de Pfeffers peuvent également convenir dans les eczemas avec démangeaisons persistantes et avec prédominance des phénomènes nerveux. Lorsque l'eczéma est associé au rhumatisme, aux névralgies, à la goutte, on peut employer avec avantage les eaux alcalines de Royat, de Plombières, de Gastein; celles de Bourbonne, de Bourbon-l'Archambault, de Wiesbaden seraient trop chaudes et trop minéralisées, et amèneraient à la peau une excitation défavorable.

Plus tard, lorsque la maladie est arrivée depuis longtemps au troisième degré et lorsqu'elle s'éternise sous forme de pityriasis par une sécrétion épidermique furfuracée incessante, il faut recourir à des eaux minérales plus énergiques, à celles de la Bourboule, de Schiznach, d'Aix-la-Chapelle, d'Ax, de Bagnères-de-Luchon, et en choisissant, pour les eaux sulfureuses, les sources les moins minéralisées. Par le fait de l'administration de ces eaux prises en boisson et en bains, il n'est pas rare de voir la maladie eczémateuse revêtir momentanément la forme aiguë et la guérison ne survenir qu'après une poussée inflammatoire vers la peau. Les eaux que je viens de nommer sont surtout indiquées lorsque l'eczéma est développé chez des sujets lymphatiques et scrofuleux. Toutefois, dans ces circonstances, je leur



préfère encore les eaux d'Uriage, sulfureuses et très fortement minéralisées, qui conviennent principalement chez les enfants lymphatiques, atteints pendant plusieurs années d'eczéma à forme impétigineuse. Lorsque l'eczéma, quelle que soit sa variété, est lié à la scrofule, les eaux chlorurées sodiques, telles que celles de Salins, de Kreuznach, de Nauheim, de Salies en Béarn, de Salins-Moustiers, d'Ischl en Autriche, peuvent également donner de bons résultats; les médecins allemands et russes les conseillent habituellement dans ces conditions. Lorsque les éruptions eczémateuses coïncident ou alternent avec les affections catarrhales des muqueuses et principalement avec celles des voies aériennes, on peut avoir recours avec avantage aux Eaux-Bonnes, aux eaux de Cauterets et aux eaux d'Enghien; dans ces eczémas cutanés et muqueux, principalement chez les malades présentant en outre des symptômes d'asthme, je me suis souvent bien trouvé d'une saison aux eaux du Mont-Dore, suivie d'un traitement thermal aux eaux arsenicales de la Bourboule.

Les eaux de Louesche, dans le Valais, trouvent également leur application et jouissent d'une grande réputation dans le traitement des eczémas chroniques. Administrées en bains prolongés de deux à quatre et même cinq heures, ces eaux, d'une minéralisation faible, mais très chaudes, déterminent vers la peau, au bout de quelques jours, une fluxion désignée sous le nom de poussée, qui se manifeste soit par des taches rouges érythémateuses, soit par des vésicules et des pustules dont la durée est assez courte. Cette éruption artificielle paraît agir comme une inflammation substitutive, et elle est souvent suivie de résultats heureux dans plusieurs affections chroniques de la peau et en particulier dans l'eczéma. Dans cette dernière maladie, le traitement thermal par les eaux de Louesche est indiqué lorsque l'affection est ancienne, lors-

qu'elle a résisté à plusieurs traitements méthodiques et même lorsqu'elle a persisté ou récidivé après des essais infructueux d'autres eaux minérales. Pour des eczémas rebelles, pour des lichens invétérés, caractérisés par la rudesse et l'épaississement de la peau, ces eaux de Louesche conviennent particulièrement et amènent souvent sinon la guérison complète, au moins une amélioration notable dans l'état de la peau.

A propos des eaux minérales, je ne dois mentionner les bains de mer que pour conseiller de s'en abstenir. On doit savoir que non seulement les bains d'eau de mer, mais que même l'habitation au bord de la mer aggravent l'eczéma et favorisent souvent l'éruption de cette maladie; l'eau de la mer, et même l'air ambiant chargé de principes salins, ont sur la peau une action irritante qu'on doit craindre chez les sujets atteints d'eczéma ou disposés à en être affectés.

Mais, quels que soient les moyens qu'on emploie pour favoriser la guérison de l'eczéma, on doit se rappeler que les précautions hygiéniques tiennent une place importante dans le traitement de cette affection. Les malades doivent éviter toute fatigue, toute excitation générale; j'ai remarqué que les exercices violents du corps, tels que ceux que procurent la gymnastique, les armes, la chasse, des courses rapides et prolongées, et qui déterminent une sueur abondante, sont souvent suivis d'exaspération dans l'état des éruptions eczémateuses. Les personnes en puissance d'eczéma devront donc faire attention de ne pas se fatiguer assez pour qu'il se produise chez eux une transpiration. D'un autre côté, on devra se rappeler ce que nous avons dit à propos de l'étiologie, que l'eczéma avait souvent pour point de départ un travail intellectuel opiniâtre, ou des veilles habituelles trop prolongées, ou des émotions morales tristes. Certaines professions produisent, par des contacts irri-



tants, un eczéma qui récidive constamment par l'action répétée de la cause; lorsque cela sera possible, il faudra donc changer de profession, ou, du moins, éviter autant que possible le contact direct des substances irritantes. Enfin les eczémateux devront se soumettre à un régime alimentaire tout particulier, duquel on bannira complètement le porc et ses diverses préparations, les poissons, les coquillages, le gibier, et particulièrement le gibier noir ou faisandé, les mets épicés, les sucreries, les diverses espèces de choux, les fraises, les noix, le vin pur, le café et les liqueurs alcooliques. Ces diverses précautions hygiéniques sont nécessaires, non seulement pendant la maladie, pour aider l'action des autres moyens thérapeutiques administrés dans le but d'amener la guérison, mais elles doivent être observées habituellement par les personnes disposées à l'eczéma et qui en ont déjà été atteintes. Cette hygiène spéciale est le moyen par excellence pour prévenir autant que possible les récidives.

En terminant ce long chapitre de la thérapeutique de l'eczéma, si nous nous demandons comment agissent les divers moyens à l'aide desquels on cherche à combattre cette maladie, nous verrons que la plupart agissent comme antiphlogistiques, en attaquant l'inflammation de la peau; que certains arrivent au même but par une action substitutive; que plusieurs déterminent sur d'autres appareils des sécrétions dérivatives salutaires; que d'autres, modificateurs généraux, tels que les amers, l'huile de foie de morue et les toniques, ont un effet reconstituant sur l'ensemble de l'économie; que d'autres encore, tels que les alcalins, le soufre et l'arsenic, paraissent emprunter leur vertu à une action élective qu'ils exercent sur la peau. Mais, comme je l'ai dit à propos du traitement de la diathèse dartreuse, la thérapeutique ne paraît avoir véritablement d'action que sur les manifestations cuta-

nées, sans atteindre la cause constitutionnelle qui les produit, et c'est ainsi qu'on peut expliquer la réapparition si fréquente des éruptions eczémateuses, malgré le traitement le plus sévère et le mieux indiqué.

A l'exemple d'Erasmus Wilson, je vais décrire maintenant, sous le nom d'*affections eczémateuses*, des éruptions qui pour moi se rapportent véritablement au genre eczéma, mais qui en diffèrent en apparence par quelques caractères objectifs spéciaux, lesquels caractères les ont fait considérer par la plupart des auteurs comme des maladies distinctes. Sans rien abandonner de mes opinions sur la nature de ces maladies, je crois devoir en faire une description à part, pour ne pas rompre complètement avec la tradition et pour rendre encore plus complète l'histoire de l'eczéma et de ses différentes formes. Ces affections eczémateuses sont l'impétigo, le pityriasis, le lichen.

#### 2<sup>o</sup> Impétigo.

*Définition et historique.* — Le mot *impétigo* (du latin *impetus*, impétuosité) est à peu près synonyme de l'expression *éruption*; il a été employé d'une manière vague par les auteurs latins, pour désigner des affections cutanées de forme et de nature variées; et il est également impossible de savoir au juste à quelle maladie cutanée les médecins du moyen âge appliquaient ce terme d'impétigo, encore plus général peut-être que celui d'herpès. Cette confusion nosologique continua jusqu'à Willan, qui le premier affecta le mot *impétigo* à une maladie bien déterminée, et en donna une définition claire et précise. Pour Willan et pour son élève Bateman, l'impétigo est